

# Cahier des clauses particulières

## DÉVELOPPEMENT DE PARCOURS NUMÉRIQUES & LUDIQUES SUR LE TERRITOIRE du Parc naturel régional de Brière

Date et heure limites de remise des offres :

1er décembre 2020 à 15 h 00

Maître d'ouvrage :

Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière

Île de Fédrun

214 rue du Chef de l'Île

44720 SAINT JOACHIM

Tel. 02 40 91 68 68

Web. [www.parc-naturel-briere.fr](http://www.parc-naturel-briere.fr)

Contact technique :

Aurélie Martin-Launay chargée de mission culture et vie locale

Mail : [a.launay@parc-naturel-briere.fr](mailto:a.launay@parc-naturel-briere.fr)



Une autre vie s'invente ici



# SOMMAIRE

- **Contexte Local**

- **Volet technique**

1. Descriptifs
2. Objectifs
3. Attentes
4. Contenu de l'offre
5. Livrables
6. Éléments techniques du dossier de candidature
7. Frais de déplacements
8. Délais de réalisation et conditions

- **Volet administratif**

1. Négociation
2. Acompte et Solde
3. Résiliation
4. Remise des offres

Annexe 1 : carte et détermination des zones de parcours

# Préambule

## • CONTEXTE LOCAL

### **Le Parc naturel régional de Brière**

Situé au cœur de la presqu'île guérandaise entre l'estuaire de la Loire et celui de la Vilaine, le Parc naturel régional de Brière est l'un des tout premiers Parc créé en 1970. Depuis 50 ans, les élus, les gestionnaires et les agents du Parc conjuguent leurs efforts pour protéger, mettre en valeur et animer le territoire. Les efforts engagés sur les marais et l'architecture si particulière ont favorisé le renouveau de l'identité briéronne.

Son territoire de 54 800 ha intègre 20 200 ha de zones humides recensées parmi les plus riches d'Europe sur le plan biologique pour ses grandes richesses faunistiques et floristiques.

Le territoire s'insère dans un ensemble important de milieux lagunaires et marécageux, riches et variés de paysages et de diversité des ressources naturelles.

### **Une mosaïque de paysages**

Nous vivons sur un territoire à taille humaine qui regroupe une mosaïque de paysages : les marais salants du bassin du Mès, proche du littoral, qui offrent un bon nombre de points de vue sur ce paysage géométrique atypique ; au nord, des bois et forêts intéressants sur le plan architectural et paysager. Une zone de bocage en bordure littorale de Guérande à Saint-Nazaire offre également des paysages et des corridors écologiques à découvrir.

Les marais privés de Brière sont également une caractéristique de notre territoire de Prinquiau à Montoir de Bretagne.

Sans oublier l'incontournable la Brière des îles, au cœur du marais, aux portes du marais indivis. Sept îles de caractère, qui gardent la mémoire de ces hommes et ces femmes qui vivaient en quasi-autonomie.

Protéger, mettre en valeur et animer son territoire, tels sont les objectifs du Parc naturel qui a pour ambition de faire de son territoire, un espace de vie tourné vers l'avenir en anticipant sur les grands enjeux planétaires.

## • VOLET TECHNIQUE

### 1. DESCRIPTIF

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière souhaite renforcer son offre de découverte du territoire à destination du grand public. Pour ce faire, il souhaite faire appel à une application numérique existante, proposant des parcours ludiques, immersifs et disponibles sur outils mobiles.

## 2. OBJECTIFS

- Permettre aux habitants et visiteurs de découvrir le patrimoine culturel, naturel, et historique des 22 communes du Parc naturel régional de Brière de façon ludique et active en résonance avec le schéma d'interprétation des patrimoines du Parc naturel régional de Brière.
- Proposer un accès à des contenus de médiation variés : photos, vidéos, sons, textes, illustrations, éléments de réalité augmentée...
- Proposer, pour les détenteurs d'un smartphone personnel, une prestation interactive et gratuite (téléchargement et accès aux parcours), complémentaire de l'offre de médiation actuelle.
- Cible principale : familles et grand public non spécialiste.
- Thèmes prioritaires à développer dans les parcours
  - Comprendre les zones humides
  - A la découverte sensible par les paysages
  - A la découverte des oiseaux
  - Terre de savoir-faire

## 3. ATTENTES

Le Syndicat Mixte souhaite créer cinq univers (de type : jeu de piste, chasse au trésor ou enquête) correspondants aux entités géographiques sur son territoire. Chaque univers devra être en interaction avec les quatre autres. Il devra également mettre en interaction les micros parcours correspondants à chaque commune du Parc de son entité géographique<sup>1</sup>.

Le Syndicat Mixte souhaite également pouvoir créer des jeux de piste ponctuels pour ses événements ou dans le cadre de projets pédagogiques.

Les agents du Parc devront avoir accès à cette application en interne via des identifiants.

Les parcours seront conçus dans un univers graphique dédié exclusivement au Parc naturel régional de Brière dans le respect de la charte graphique définie par le syndicat mixte.

Chacun des parcours devra intégrer plusieurs stations :

- Des contenus multimédias liés à un point précis (identifié par ses coordonnées géographiques)
- Une conception par le prestataire d'un ou plusieurs éléments de médiation en réalité augmentée.
- Des mécaniques de jeux permettant à l'utilisateur d'interagir avec son environnement et de valider ses étapes
- Des indices permettant à l'utilisateur de résoudre les jeux ou de se rendre plus rapidement sur les points d'intérêts identifiés.

Les mécaniques de jeu devront être autant que possible conçues en lien avec le terrain, c'est-à-dire que les réponses devront être récupérables in situ. Ces jeux pourront être par

---

<sup>1</sup> CF annexe 1 - Les parcours

exemple : quizz à réponse unique ou choix multiples, puzzle, comparaison entre une image et la réalité et sélection de zones sur l'image, recherche d'éléments présents sur le terrain, faire un dessin, prendre une photo, associer des éléments à d'autres...

Les indices mis à disposition pourront être des images, des textes, des jeux, une direction, une distance, une adresse, un point de repère sur le terrain...

Le support applicatif devra permettre d'afficher ces parcours sur une carte, et d'en afficher un descriptif avant d'en permettre le téléchargement.

Les parcours devront pouvoir être suivis dans des zones hors réseau mobile (prévoir une fonctionnalité de téléchargement).

Les parcours de visite seront proposés exclusivement en extérieur et pourront s'appuyer sur les sentiers de randonnée existants ou non.

Le parcours sera proposé en langue française et devra pouvoir être traduit en langue anglaise (prestation de traduction non comprise).

#### 4 . CONTENU DE L'OFFRE

L'offre comprendra :

Le prestataire devra accompagner le Syndicat Mixte pour la création et la conception d'une identité visuelle reproductible pour l'ensemble des parcours qui seront par la suite saisis dans le BackOffice : graphisme en cohérence avec la charte graphique du syndicat mixte, ergonomie globale cohérente, accompagnement pour la mise en cohérence des visuels soit la création d'avatars, de symboles et boutons, d'un fond de décor.

Le prestataire devra proposer un compte professionnel :

- Accès au back-office professionnel " Parc naturel régional de Brière" pour une durée de 3 ans
- Possibilité de création et modification des balades en interne
- Possibilité de publier un nombre illimité de circuits
- Supports de communication numériques
- Accès aux statistiques de fréquentation
- Assistance mail et téléphone
- Formation de trois agents du Syndicat Mixte associés à la gestion du backOffice afin de rendre autonome la création et le développement de nouveaux parcours.

La co-crédation des parcours induit :

- Des rendez-vous d'accompagnement qui assurent la montée en compétences de notre équipe : Présentation du module de création et des bonnes pratiques en matière de créations de parcours numériques.
- Définition des objectifs, aide à la sélection des contenus et points d'intérêt du parcours
- Idées de scénarisation et conseils sur le scénario global

– Un temps de co-construction du parcours d'après les éléments fournis par nos soins

Le prestataire devra accompagner le syndicat mixte pour la création (de la conception à la mise en ligne) de 1 univers et des micros-parcours communaux de la zone géographique sélectionnée sur la base de points d'intérêts listés dans le schéma d'interprétation des patrimoines du Parc naturel régional de Brière :

- Appui à la scénarisation
- Conseil dans la mise en scène
- Conseil dans le choix des mécaniques de jeux et d'interaction
- Réunions de coordination avec les communes et les partenaires associés

Assistance à la création (de la conception à la mise en ligne) des quatre autres grands parcours et de leurs micros-parcours associés.

Maintenance : Le support applicatif fourni devra être disponible sur les systèmes Apple et Android et devra s'adapter aux évolutions techniques de ces los.

## 5. LIVRABLES

- 1) Scénario global du jeu avec identité graphique complète + dénomination du projet public
- 2) Déploiement opérationnel sur un grand parcours (jeu complet - grand parcours et micro)
- 3) Accompagnement et formation 3 personnes
- 4) Accès back office pour déploiement en illimité pendant 3 ans renouvelables dans le cadre d'un nouveau contrat, mise en œuvre potentielle par des partenaires ou prestataires du syndicat mixte

Au terme de cette prestation, le titulaire du marché est tenu de livrer au syndicat mixte, les éléments suivants :

- un support de présentation du concept de parcours rappelant le scénario, l'identité graphique, le déploiement opérationnel.
- Une identité visuelle conçue et définie conjointement, et une interface personnalisée à disposition pour l'ensemble des parcours créés dans l'outil de saisie. Mise à disposition des médias sous différents formats png, svg, eps, et jpg.
- Accès à un espace de saisie (BackOffice), permettant de créer un nombre illimité de parcours dans le contexte de la charte graphique qui aura été définie conjointement.

Mise à disposition d'un document référentiel contenant l'ensemble des modalités d'accès au support technique.

## 6. ÉLÉMENTS TECHNIQUES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Outre les pièces administratives précisées dans le règlement de consultation, le dossier comportera :

- une courte note méthodologique (4 pages maximum) indiquant les orientations qu'il souhaite donner au niveau des scénarii et le détail de ses modalités d'intervention.

- un book numérique de références accompagnera cette note.
- une décomposition détaillée du prix forfaitaire indiquant notamment les moyens humains et techniques alloués.

Le budget maximal alloué pour les prestations de 17.500 € TTC

## 7. FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Le titulaire du marché prévoit au minimum des déplacements pour des réunions d'accompagnement à la scénarisation du premier grand parcours et des micros parcours dont il a la charge.

Le prestataire inclut tous les frais (déplacement, hébergement, repas) dans son offre de prix initiale.

## 8. DELAIS DE REALISATION ET CONDITIONS

Le grand parcours et ses micros parcours devront être conçus et mis à disposition des bêta testeurs (groupe composé par le syndicat mixte) pour avril 2021.

Les principales échéances sont les suivantes :

- 15 Décembre 2020 : date prévisionnelle de notification du marché public au prestataire retenu
- Période du 15 Janvier 2021 au 15 mars 2021 : accès au BackOffice, formation du personnel associé au projet et présentation du dispositif aux communes et partenaires, travail sur les contenus et élaboration du scénario, création d'un grand parcours et des micros parcours associés
- 01 avril 2021 au 15 avril 2021 : mise à disposition du premier grand parcours et des micros parcours associés, phase de test avec bêtas testeurs

Période du 15 avril - 15 septembre : retour et correctif suite aux tests, assistance à la création des autres parcours et présentation du dispositif aux communes et partenaires

## • VOLET ADMINISTRATIF

### 1. NEGOCIATION

Le maître d'ouvrage se donne la possibilité de négocier avec les 3 entreprises ayant présentées les meilleures offres.

Les candidats auront à fournir un dossier complet comprenant les pièces indiquées ci-dessus, datées et signées par les représentants qualifiés. Il est précisé que les offres financières devront être libellées en Euros, Hors Taxes (HT) et en Euros TTC en faisant apparaître une TVA applicable à la réalisation d'un film pour la valorisation d'une marque commerciale.

### 2. ACOMPTE ET SOLDE

Lors de l'exécution de la prestation, un acompte de 30% pourra être sollicité et le solde lorsque le maître d'ouvrage aura prononcé la réception c'est-à-dire lorsqu'il aura validé la réception de la commande. Le solde ne pourra pas être demandé pour une quelconque raison tant que cette étape de validation n'est pas effective.

### 3. RÉSILIATION

La résiliation de la commande peut intervenir faute d'accord entre les différentes parties ou en cas de non-respect de ses obligations par une des parties ou pour motifs économiques liés notamment aux financements du projet.

Dans ce cas, la demande de résiliation sera accompagnée d'un exposé des motifs.

La décision de résiliation précisera, le cas échéant, sous forme d'avenant, les conditions d'achèvement des opérations ayant connu un commencement d'exécution.

Dans tous les cas, la résiliation prendra effet après l'envoi d'une lettre recommandée portant préavis.

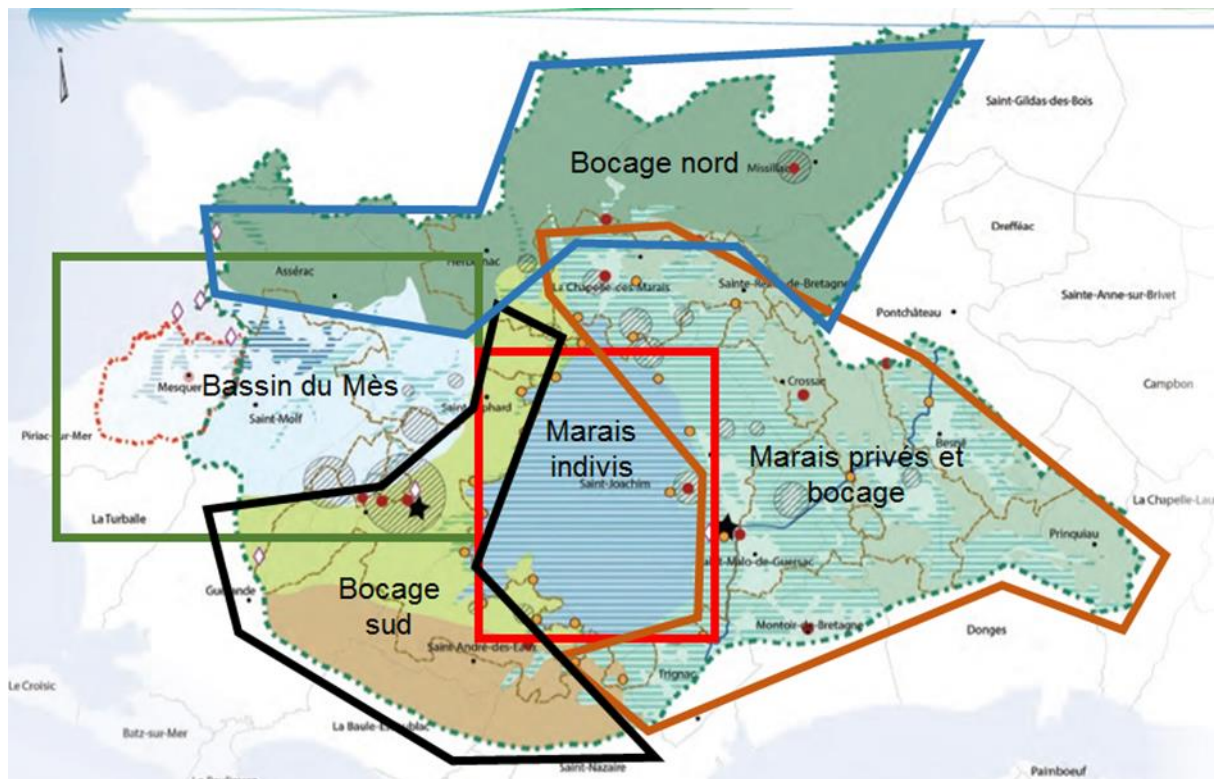
### 4. REMISE DES OFFRES

L'offre devra être remise avant le 1er décembre 2020 à 15h00



## • Annexe 1

- Exemple de carte du territoire : par secteurs géographiques.



### Proposition de découpage des 5 zones de parcours

- Univers 1 : parcours BOCAGE NORD  
4 micros parcours : de Herbignac/ Missillac / Sainte Reine de Bretagne/ à Pontchâteau
- Univers 2 : parcours BASSIN DU MES  
3 micros parcours: de Mesquer / Assérac/ à Saint-Molf
- Univers 3 : parcours MARAIS INDIVIS  
4 micros parcours: de Saint-Lyphard / La Chapelle des Marais/ Saint-Joachim/ à Saint-Malo de Guersac
- Univers 4 : parcours BOCAGE SUD  
5 micros parcours: de Guérande/ La Baule/ Saint André des Eaux/ Pornichet/ à Saint Nazaire
- Univers 5 : parcours MARAIS PRIVÉS ET BOCAGE

6 micros parcours: de Trignac / Montoir de Bretagne/ Donges/Crossac/Besné / à Prinquiau

Certains micros parcours sont susceptibles de se situer sur plusieurs communes en fonction de leur localisation géographique. Un travail de concertation devra être mené avec les communes concernées et les acteurs locaux pour définir la meilleure solution.

